

Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 36

**EXTRAIT DU REGISTRE n° 210-13
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLEES
DU CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2013**

L'an deux mille treize, le 25 septembre à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Alain DURAND (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul Edouard BOUQUIN (Commune de Domont), M. Vincent PASTOR (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Guy LUBACZEWSKI et Alain MARTIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), M. Bernard PICQUET (Commune de Garges-Lès-Gonesse), M. Gérard GREGOIRE (Commune de Gonesse), M. Guy MESSAGER, Maire honoraire (Commune de Louvres), Mme Christiane TOMKIEWICZ (Commune de Mareil-en-France), M. Robert DESACHY (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsault), M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Claude HURION (Commune de Puiseux-en-France), MM. Serge DRAGO et Jean-Pierre DUCAS (Commune de Roissy-en-France), M. Roger GAGNE et Mme Chantal NEDELLEC (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Germain BUCHET et Joël VANDERSTIGEL (Commune de Saint-Witz), MM. Antoine ESPIASSE et Christian KATCHIKIAN (Commune de Sarcelles), MM. Gérard SAINTE BEUVE et Jean LICETTE (Commune de Le Thillay), M. Bruno REAGAERT, Maire (Commune de Vaud'Herland), M. Benoit NOTARIANNI (Commune de Villaines-Sous-Bois), Mme Christine PASSENAUD et M. Dominique KUDLA (Commune de Villeron), MM. Serge LOTERIE et Roland BAUER (Commune de Villiers-Le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Christiane TOMKIEWICZ, déléguée de la commune de Mareil-En-France.

OBJET :

Travaux de raccordement par la pose d'un collecteur d'eaux usées intercommunal de la Place du 8 Mai 1945 au réseau existant aval rue des Ecoles sur la commune de Le Thillay (Opération 482 IJ) – Demandes de subventions

M. Jean-Luc HERKAT Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet du raccordement par la pose d'un collecteur d'eaux usées intercommunal de la Place du 8 Mai 1945 au réseau existant aval rue des Ecoles sur la commune de Le Thillay,

Considérant la nécessité de solliciter l'aide la Région Ile-de-France, du Conseil Général du Val d'Oise et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie en vue du raccordement par la pose d'un collecteur d'eaux usées intercommunal de la Place du 8 Mai 1945 au réseau existant aval rue des Ecoles sur la commune de Le Thillay (Opération 482 IJ),

Le Comité Syndical, après examen :

- **Autorise** le Président à solliciter l'aide de la Région Ile-de-France, du Conseil Général du Val d'Oise et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour participer au financement du marché public relatif au raccordement par la pose d'un collecteur d'eaux usées intercommunal de la Place du 8 Mai 1945 au réseau existant aval rue des Ecoles sur la commune de Le Thillay (Opération 482 IJ),
- **Prend acte** que les crédits seront inscrits au budget eaux usées dès lors que les subventions seront notifiées,
- **Et donne** tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Signé
Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire Honoraire de Louvres